



Résumé des normes et modalités d'évaluation des apprentissages.

Communications officielles 2023-2024

Première communication	<p>Vous recevez une première communication comportant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant. Elle sera disponible à partir du 13 octobre 2023 sur le portail Mozaïk</p>
Premier bulletin	<p>Le premier bulletin sera disponible sur le portail Mozaïk le 20 novembre 2023. Ce bulletin couvrait la période du 30 août au 9 novembre 2023 et comptera pour 20 % du résultat final de l'année. La rencontre de parents sera le 23 novembre 2023.</p>
Deuxième bulletin	<p>Le deuxième bulletin sera disponible sur le portail Mozaïk le 28 mars 2024. Ce bulletin couvrira la période du 13 novembre 2023 au 21 mars 2024 et il comptera également pour 20 % du résultat final de l'année. Les parents dont les enfants éprouvent des difficultés au niveau de l'apprentissage ou du comportement pourraient être conviés à une rencontre dans la semaine du 2 au 5 avril 2024.</p>
Troisième bulletin	<p>Le troisième bulletin sera disponible sur le portail Mozaïk le 28 juin 2024. Ce bulletin couvrira la période s'échelonnant du 11 mars jusqu'à la fin de l'année et comptera pour 60 % du résultat final de l'année.</p> <p>La pondération des épreuves ministérielles obligatoires administrées à la fin de l'année est de 20% du résultat final (4e et 6e année). La pondération des épreuves obligatoires CSSD en mathématique administrées à la fin de l'année est de 20% du résultat final (4e).</p>

La prise d'information et interprétation des données

De façon continue, l'enseignant collecte des informations, les consignes et les interprète selon les critères d'évaluation en utilisant des moyens variés :

- La prise d'information s'effectue en cours d'apprentissage, à la fin de l'année scolaire et en fin de cycle.
- La prise d'information se fait au moyen de grilles d'évaluation, de grilles d'observation, d'analyses de productions d'élèves, de listes de vérification ou d'autres outils jugés pertinents par l'enseignant.
- L'interprétation des données se fait à partir des outils de prise d'informations utilisés en référence au programme de formation incluant les cadres d'évaluation des apprentissages pour servir de fondement au jugement de l'enseignant.
- Des traces permettant de situer l'élève dans son cheminement sont recueillies et déposées dans Mozaïk-Portail.
- Différents moyens sont utilisés pour vous informer du cheminement de votre enfant : travaux envoyés à la maison, courriel, appels, etc.
- L'enseignant peut considérer le soutien particulier apporté durant la réalisation de la tâche.

Révision d'un résultat

La révision du résultat d'un élève consiste à examiner de nouveau ce résultat. Il ne s'agit pas d'une reprise d'examen pour l'élève. La révision peut mener au maintien, à la majoration ou à la diminution d'un résultat final.

(Extrait du Règlement sur les conditions et modalités applicables à la révision d'un résultat, LIP)

L'enseignant est responsable de l'évaluation de ses élèves. Il assure le suivi auprès des parents et des élèves qui en font la demande.

- L'enseignant communique les résultats selon les modalités convenues avec ses collègues en début d'année.
- En début d'année, l'enseignant informe les parents de la modalité pour les rejoindre s'ils ont des questions au sujet d'un résultat dans les jours suivants la prise de connaissance.
- Un formulaire de demande officielle de révision est disponible sur notre site internet et en version papier au secrétariat.

Principales évaluations pour les élèves d'âge préscolaire

Domaines de développement

Physique et moteur	Accroître son développement global
Affectif	Construire son estime de soi
Social	Vivre des relations harmonieuses avec les autres
Langagier	Communiquer en explorant le langage oral et l'écrit
Cognitif	Découvrir le monde qui l'entoure

Bulletin

Il y aura une première communication le 13 octobre ainsi que trois bulletins (20 novembre, 28 mars et 28 juin). Il n'y a pas de note en pourcentage ni de cote A,B,C,D. c'est seulement des commentaires.